

## L'Éveil et La Concorde - Actualités

### Le député Charette demande à Québec d'accélérer le processus



Publié le 20 Avril 2010  
Benoît Bilodeau

Accueil de ressortissants haïtiens

**De retour d'un séjour en Haïti en compagnie de la chef du Parti québécois et chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, le député de Deux-Montagnes et porte-parole en matière de communauté culturelle, Benoît Charette, a demandé au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires afin d'accueillir le plus rapidement possible des ressortissants haïtiens à la suite du tremblement de terre qui a secoué, le 12 janvier dernier, ce pays.**

Sujets : [Ambassade du Canada](#) , [Chambre des députés](#) , [Académie de police nationale](#) , [État du Québec](#) , [Haïti](#) , [Port-au-Prince](#)

«Plusieurs questions demeurent sans réponse afin d'expliquer les lenteurs des processus d'immigration, alors que ceux-ci doivent être accélérés pour que les familles québécoises puissent accueillir le plus rapidement possible des ressortissants haïtiens en attente de parrainage. La situation actuelle est inacceptable étant donné les conditions de vie difficiles que j'ai pu constater à Port-au-Prince», a déclaré M. Charette qui, pendant son séjour, a eu l'occasion d'avoir, avec Mme Marois, une rencontre de travail avec les représentants de l'Ambassade du Canada à Port-au-Prince afin de faire justement le point sur l'action du Canada en Haïti.

Le député de Deux-Montagnes a indiqué qu'il est de son intention de questionner la ministre de l'Immigration du Québec, Yolande James, car, dit-il, aucun dossier n'aurait encore été évalué afin de permettre à des Québécois d'origine haïtienne de pouvoir accueillir des membres de leur famille sinistrés. Ce programme de réunification familiale avait été annoncé au mois de février dernier et doit normalement prendre fin en décembre 2010.

Partis le 14 avril dernier, M. Charette et Mme Marois sont revenus au Québec dimanche dernier. Pendant ce court séjour, les deux parlementaires ont eu l'occasion de s'entretenir longuement avec le président d'Haïti, René Prével, et le premier ministre, Jean-Max Bellerive. Ils ont aussi visité les locaux de la Chambre des députés, temporairement aménagés dans les baraquements de l'Académie de police nationale, et rencontré à cet endroit des parlementaires haïtiens.

Une partie de ce séjour a également été consacrée à des visites des installations de la Croix-Rouge ainsi que de deux camps de déplacés, dans lesquels on retrouve respectivement quelque 6 000 et 8 000 personnes. Mme Marois et M. Charette disent avoir constaté la précarité des conditions dans lesquelles se trouvent les Haïtiens qui y vivent, cela à la veille de la saison des pluies. «Ces visites sur le terrain et les échanges avec les déplacés m'ont permis de constater l'urgence de reloger les 1,3 million d'habitants qui vivent dans près de 1 000 camps de fortune et aussi de constater les nombreux défis à relever pour Haïti, à court terme, pour assurer les meilleures conditions de vie de la population et, à plus long terme, pour la reconstruction des zones sinistrées», a mentionné la chef du Parti québécois à l'issue de ces visites, se disant convaincue que «l'État du Québec a plus que jamais la responsabilité d'accompagner Haïti à se relever et à construire un avenir meilleur».

Précisons que ce séjour en Haïti a été pour le moins émouvant pour M. Charette, puisqu'il a été coopérant dans ce pays pendant un an et demi, avant de revenir au Québec en 1998.



*(Photo: Groupe CNW) - La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, et le député de Deux-Montagnes, Benoît Charette, discutent avec des Haïtiens réfugiés dans un camp de déplacés, sur Place Saint-Pierre.*